

UN MOIS DE REPRESSION

DES CONDAMNATIONS A MORT

8 septembre. — Lyon - Tribunal militaire : Mabrouk Dicmi.
17 septembre. — Bône - Tribunal militaire : Mohamed Ben Mabrouk.

27 septembre. — Metz : Achour Aoudia.

DES PEINES DE PRISON

8 septembre. — Lyon - Tribunal militaire : Ali Chabane, 20 ans de réclusion.

29 septembre. — Dijon - Tribunal militaire : 6 mois à 1 an de prison à 80 accusés militants du F.L.L., lors du même procès.

1^{er} octobre. — Besançon : 1 an de prison à un citoyen suisse, Jean Meyerat, pour avoir transporté en France des exemplaires de « El Moujahid » imprimé en Suisse.

Trois autres peines de prison par contumace à d'autres citoyens suisses.

2 octobre. — Paris - Tribunal militaire du Cherche-Midi : verdict du procès du « Réseau Jeanson ». 14 condamnations à 10 ans de prison pour les militants algériens et pour les militants français ayant revendiqué leurs actes, ainsi que pour ceux en fuite. Ce sont : Haddad Hamada, Aliane Hannimi, Hannoun Sayo, Daksi Allouah- Ould Younés, France Binard, Hélène Cuenat, Gérard Meier, Jean-Claude Paupret, Micheline Pouteau, Francis Jeanson, Cécile Regagnon, Dominique Sabret, Philippe Vignes.

Pour les autres : Jacqueline Carré, 5 ans ; Jacques Rispal, 3 ans ; Jeanine Cahen, 8 mois ; et 9 acquittements.

DES ARRESTATIONS

10 septembre. — 15 militants du F.L.N. arrêtés à Fréjus.

12 septembre. — Arrestation d'une jeune fille, Christiane Zuber, 29 ans, agrégée d'histoire, pour aide au F.L.N., ainsi que d'un militant algérien, Khaldi Abderrmann.

21 septembre. — Arrestation à Lyon de deux professeurs, M. et Mme Gerbe, pour aide au F.L.N., ainsi que d'un militant algérien, Ben Brahim Hocine.

30 septembre. — Arrestation à Paris de Robert Barrat dans

le cadre de l'information ouverte contre l'encouragement à l'insoumission.

DES SANCTIONS

9 septembre. — Maîtres Vergès et Dumas condamnés à 6 et 4 mois de suspension lors du « procès Jeanson ».

16 septembre. — Une dizaine d'universitaires suspendus pour avoir signé la « Déclaration des 121 », parmi lesquels : Jean-Louis Bory, Jacques-François Rolland et Marc Beigbeder.

DES SAISIES

14 septembre. — « L'Express » et « France Observateur ».

16 septembre. — « Vérité et Liberté » (deuxième fois en quinze jours).

19 septembre. — « Témoignages et Documents ».

30 septembre. — « Les Temps Modernes ».

DES INCULPATIONS

pour avoir signé la déclaration sur le « Droit à l'Insoumission »

17 septembre. — Geneviève Serreau, Maurice Nadeau, Dyonis Mascolo, Jean Pouillon, André Frenaud, Maurice Blanchot, Olivier de Magny

22 septembre. — Claude Lanzman, Jean Schuster, Daniel Guérin, Robert Antelme.

23 septembre. — Anne Guérin, Marguerite Duras.

26 septembre. — Claude Roy.

28 septembre. — Maurice Lange, Jehan Mayoux, Pierre Vidal-Naquet, Gérard Legrand.

30 septembre. — François Maspéro, Edmond Petit.

DES PERQUISITIONS

27 septembre. — Chez Robert Barrat, à Dampierre.

30 septembre. — Aux revues « Les Temps Modernes », « Esprit », « Vérité et Liberté » et chez Robert Barrat.

DES INTERROGATOIRES

28 septembre. — Françoise Sagan et Bernard Frank, entendus par la D.S.T. pour leur signature de la « Déclaration des 121 ».

1^{er} octobre. — Jérôme Lindon, Jacques Panigel, Marcel Péju, Paul Thibaud, arrêtés et relâchés par la police.

UNE LETTRE OUVERTE AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS DE L'AMICALE GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS EN FRANCE

« Camarades,

« ...Cet ennemi implacable qu'est le colonialisme hétéro, voyons-le, camarades, en esprit de classe ; n'est-ce pas le même qui, chez vous, sous forme de classe réactionnaire capitaliste brime vos libertés, votre pouvoir d'achat et qui fait supporter au peuple de France non seulement les lourdes charges du financement de la guerre d'Algérie mais aussi et surtout la responsabilité des crimes et des meurtres massifs commis contre le peuple algérien par votre armée en Algérie composée de vos enfants, de vos frères, de vos compatriotes.

Et, de plus, aux yeux de l'opinion internationale qui en a pris acte, le Général vous associe directement à toutes ses entreprises dans cette sale guerre.

Allez-vous encore continuer à laisser commettre en votre nom le génocide contre le peuple algérien ? Et pourtant, les actes inscrits dans les manuels de la SOLIDARITÉ INTERNATIONALE apportent la contribution magnifique et active des travailleurs algériens à la lutte pour la défense des libertés aux côtés des travailleurs français, et cela, chaque fois au péril de leur vie :

12 Février 1934

GREVES DE 1936

Lutte antifasciste de 1940-1945 RECOMPENSEE
D'AILLEURS PAR LES MASSACRES DU 8 MAI 1945
et enfin le 14 JUILLET 1953 A LA NATION.

Aux donateurs de leçons qui reprochent au peuple al-

gérien un nationalisme égoïste nous opposerons la meilleure preuve d'internationalisme et de solidarité pour la cause des opprimés : le boycottage des navires de guerre français par les dockers algériens pendant tout le temps de la sale guerre du Vietnam menée par le colonialisme français.

En ces actions, le peuple algérien figure aux côtés des travailleurs français qui fraternisèrent avec les mouvements révolutionnaires d'émancipation des Mutins de la Mer Noire en 1918, des soldats français lors des grèves des travailleurs allemands pendant l'occupation de la Ruhr en 1923, la lutte contre la guerre du Rif en 1925.

Ce ne sont pas les vains mots que l'on jette aujourd'hui à profusion dans les écrits, tracts et journaux, et qui vernissent à reluire une « lutte de masse » stérile et sans effet, — dont personne, pas même ceux qui le clament à tue-tête n'est convaincu de sa réalisation contre la guerre d'Algérie — que l'on peut considérer comme l'appui solidaire de la classe ouvrière française au peuple algérien en lutte pour sa liberté.

Bientôt six années de guerre en Algérie succédant aux sept années d'Indochine n'ont pas permis aux dirigeants et aux responsables des organisations de « masse » les plus importantes de trouver les éléments mobilisateurs pour mettre hors d'état de nuire les fauteurs réactionnaires français.

(Suite page 11)